



Armée de Terre : la préparation opérationnelle, source de la puissance au combat

Pour garantir en permanence leur contrat opérationnel, les forces aéroterrestres développent un esprit guerrier, acquis par la formation et l'entraînement, pour réagir à toute surprise stratégique dans un cadre national ou en coalition.

Cette préparation opérationnelle (PO) a été présentée à la presse, le 17 octobre 2019 à Paris, par le colonel chef d'état-major du Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes et un lieutenant-colonel de l'état-major de l'armée de Terre.

Formation et entraînement. L'acquisition des compétences, nécessaires à un emploi ou une fonction au sein d'une unité, s'entretient par l'amélioration des performances, individuelle et collective. La PO, déclinée en formation de base du combattant, préparation métier et préparation interarmes, se complète en interarmées puis en interalliés. Chaque année et tous les quatre mois, les unités alternent formation, PO et missions, à savoir prise d'alerte ou projection en opération. La formation individuelle s'effectue dans les écoles d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie ou du génie. Elle se poursuit dans 11 centres et espaces métropolitains d'entraînements spécialisés qui s'étendent sur 150.000 ha et

mobilisent 3.800 cadres et soldats. Ces centres préparent, notamment : au combat d'infanterie ; au combat interarmes ; au soutien logistique ; aux actions en zone urbaine ; à l'entraînement commando ; au tir opérationnel ; aux postes de commandement dans l'artillerie ; à l'aguerrissement en montagne. S'y ajoutent 9 centres d'aguerrissement d'outre-mer et à l'étranger : nautique et forêt à la Martinique ; forêt équatoriale en Guyane ; « lagunaire » en Côte d'Ivoire ; forêt « gabonaise » au Gabon ; désert à Djibouti ; nautique à Mayotte ; tropical à La Réunion ; environnement du Moyen-Orient aux Emirats arabes unis ; nautique commando en Nouvelle-Calédonie. A l'issue de chaque PO, l'unité doit être systématiquement certifiée apte à partir en mission. Chaque année, 90 des 156 sous-groupements tactiques interarmes de l'armée de Terre s'entraînent au tir ou en manœuvres interarmes. La loi de programmation militaire 2019-2025 fixe les normes quantitatives d'activité annuelle, hors simulation, des unités opérationnelles : 90 jours de PO hors opérations extérieures et intérieures ; 115 heures d'entraînement par équipage de char Leclerc ; 130 heures par équipage de véhicule blindé de combat de l'infanterie ; 1.100 km par équipage de véhicule de l'avant blindé ou véhicule blindé Griffon ; 100 heures par équipage sur engin de reconnaissance AMX 10 RC rénové ou véhicule blindé Jaguar ; 110 coups tirés par équipage de canon Caesar ; 200 heures de vol par pilote d'hélicoptère et 220 heures par pilote des forces spéciales.

Transformation « Scorpion ». Le commandement programme les activités de la PO au combat collaboratif « Scorpion » en quatre étapes. La doctrine définit l'emploi tactique. L'équipement consiste en plateformes de participation et zones d'entraînement pour la PO. La formation inclut celle des équipages des différents véhicules blindés et celle des cadres instructeurs. L'entraînement porte sur la PO interarmes et la transformation des régiments. Le retour d'expérience apporte un appui aux unités. L'expérimentation confirme les objectifs et propose des orientations à la doctrine. La PO est guidée par le combat de haute intensité, qui devient une option possible parmi les menaces futures.

Loïc Salmon

[Armée de Terre : le soldat, entraînement et protection](#)

[Armée de Terre : « Scorpion », le combat collaboratif infovalorisé](#)

[Armée de Terre : la remontée en puissance par l'innovation](#)